

entrées libres

RENCONTRE

Dirk FRIMOUT



1 stick figure = 1 stick figure

Mémorandum
Les partis se positionnent

CAMPAGNE

Un élève = un élève

ÉDITO 3

- Mais que veut donc Ecolo ? (2)

DES SOUCIS ET DES HOMMES 4

- Un élève = un élève
- L'heure du bilan
- Droit de réponse
- Priorités 2019-2024 de l'enseignement catholique
Les partis politiques se positionnent !



DES SOUCIS ET DES HOMMES

Un élève = un élève

L'EXPOSÉ DU MOI(S) 12

- Dirk FRIMOUT
Sur Terre, on est tous dans le même vaisseau !

ZOOM 14

- Préparation des plans de pilotage
Enquête au fondamental
Ce qu'en disent les acteurs...

AVIS DE RECHERCHE 16

- L'École est-elle toujours une institution ?

ENTREZ, C'EST OUVERT ! 18

- Des biscuits à base d'insectes pour la planète

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 19

- Éducation et neurosciences
Une alliance au service des apprentissages ?

OUTIL 20

- PARLER amené à se développer

ENTRÉES LIVRES 21

- ONLIT-Éditions ■ Concours

SERVICE COMPRIS 22

- Conflits et migrations - Mon école s'investit !
- Pénurie de camps d'été : appel à solidarité
- Pastorale scolaire : quatrième !

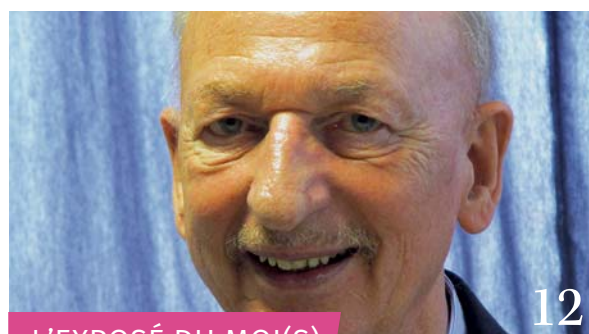
HUME(O)UR 24

- Dire stop à la pression parentale



DES SOUCIS ET DES HOMMES

Priorités 2019-2024 de l'enseignement catholique
Les partis politiques se positionnent !



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Dirk FRIMOUT

Sur Terre, on est tous dans le même vaisseau !

entrées libres

Avril 2019 / N°138 / 14^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVOIS
Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI

Gengoux GOMEZ
Jennifer HENNEUSE
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Giuseppina MINISTRU
Christophe MOURAUX
Elise PELTIER
Guy SELDESLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

Édito

Mais que veut donc Ecolo ? (2)



“ L’éditorial d’entrées libres daté du 12 mars dernier et intitulé « *Mais que veut donc Ecolo ?* » n’a pas manqué de susciter une réaction de Barbara TRACHTE, sous la forme d’un « droit de réponse » que nous publions bien volontiers dans le présent numéro. La journée d’étude organisée par le SeGEC le 25 mars dernier a, quant à elle, déjà permis de clarifier la portée d’un différend sérieux avec le parti vert, ce qui constitue la base d’une saine délibération démocratique. Il est, en effet, permis de tirer deux conclusions des échanges qui ont déjà eu lieu.

La première conclusion est l’intention d’Ecolo d’imposer dans l’enseignement catholique l’organisation d’une heure d’un cours disciplinaire de « philosophie et citoyenneté » en lieu et place d’une des deux heures de religion, à l’instar du régime qui prévaut actuellement dans l’enseignement officiel.

La seconde conclusion concerne le traitement légistique réservé par Ecolo à sa propre proposition de décret. Celle-ci a, en effet, une double incidence qui ne correspond pas à l’intention exprimée par ce parti. Tout d’abord, celle de supprimer la disposition du Pacte scolaire qui prévoit que, dans l’enseignement catholique, l’horaire hebdomadaire comprend nécessairement deux périodes de religion catholique, à l’exclusion des autres « cours philosophiques » qui doivent, eux, pouvoir être organisés dans l’enseignement officiel (choix entre la morale non confessionnelle et une des religions reconnues). Une autre incidence de cette proposition de décret est d’imposer dans l’enseignement catholique l’utilisation du formulaire actuellement en vigueur dans l’enseignement officiel et relatif au choix entre un cours de morale non confessionnelle et un des cours de religion reconnus. Ayant lu et entendu Madame TRACHTE, nous prenons donc acte du fait que l’intention politique exprimée par Ecolo est imparfaitement traduite dans sa proposition de décret. Celle-ci n’a, par ailleurs, pas obtenu le soutien d’autres partis politiques lors du vote intervenu en commission parlementaire.

Mais le débat se clôt-il avec cette « clarification de la portée du désaccord » ? Non, il se poursuivra prochainement, puisque la plupart des partis présents le 25 mars ont répondu favorablement à l’invitation du SeGEC de poursuivre un échange sur l’éducation à la philosophie et à la citoyenneté en préparation de la prochaine législature. Un groupe de travail sera donc constitué avec une représentation du cdH, d’Ecolo, du MR et de DÉFI, le PS ayant préféré s’abstenir. Chacun aura l’occasion de faire valoir ses analyses, points de vue et arguments. Et, suivant la formule, chacun prendra aussi in fine ses responsabilités.

Enfin, le thème des « différences de traitement » revient également sous une autre forme : celle des très importantes différences de subventionnement par élève entre l’enseignement subventionné et l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une campagne de sensibilisation est lancée sur le sujet. Nous ne manquerons pas d’assurer dans *entrées libres* un suivi des réponses politiques qui y seront apportées ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
9 avril 2019

Un élève = un élève

Conrad van de WERVE avec Giuseppina MINISTRU

À un mois des élections, l'enseignement libre lance une campagne de sensibilisation afin de faire respecter le principe d'égalité entre tous les élèves. À ce jour, les écoles du libre doivent se débrouiller avec 50% de moyens en moins que les écoles du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement pour assurer les mêmes missions éducatives, avec les mêmes obligations. Rendez-vous sur www.uneleve.be pour découvrir nos vidéos et nos fiches informatives, et pour signer notre pétition.



Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté, en février dernier, un décret assurant aux écoles du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) un financement de 20 millions EUR chaque année au-delà de ce qui avait été prévu au(x) terme(s) des accords de la Saint-Boniface, soit 400 millions EUR au total au cours des 20 prochaines années. Pour rappel, ces accords prévoyaient que, au terme de la période transitoire, les subventions de fonctionnement de l'enseignement libre atteignent par élève 75% des dotations perçues par le réseau WBE. Cet objectif n'a jamais été atteint. En 2018, ces subventions par élève s'élevaient, en effet, à peine à 50% des dotations perçues par WBE.

Refinancement

Les besoins de toutes les écoles, libres et officielles, sont considérables : rencontrer les attentes de gratuité, adapter les infrastructures aux besoins du futur tronc commun, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, assurer la transition numérique de l'enseignement et des apprentissages, financer les besoins d'investissement qui y sont associés, et disposer d'un cadre administratif

à la hauteur des besoins.

Dans ce contexte, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) et l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC) demandent, pour les 20 prochaines années, un financement additionnel comparable à celui consenti pour le réseau WBE, en proportion du nombre d'élèves qu'il scolarise, à savoir 66 millions EUR par an¹.

Soutenir la campagne

À l'approche du scrutin, nous vous proposons d'interpeler (gentiment) vos élus afin de faire respecter le principe constitutionnel d'égalité entre tous. Comment ? En signant notre pétition sur www.uneleve.be. Inscrivez-y le prénom d'un enfant ou d'un jeune qui, selon vous, doit être traité comme n'importe quel autre enfant ou n'importe quel autre jeune. Sur ce même site, vous trouverez une courte vidéo didactique et grand public qui permet de prendre la mesure de ces inégalités de traitement. Ceux qui souhaitent creuser davantage la question peuvent aussi consulter une série de fiches thématiques². Vous êtes bien sûr invités à diffuser l'information autour de vous et, si vous le souhaitez, via vos réseaux sociaux. ■

1. (Re)lire aussi la priorité n°7 de l'enseignement catholique pour la législature 2019-2024 : <http://enseignement.catholique.be> > **Actualité** > **Mémoire** et www.entrees-libres.be > **Archives** > **2018-2019** > **numéro 137** > **dossier, pp. 7 et 8**

2. Parmi celles-ci : le principe constitutionnel d'égalité, les subventions de fonctionnement, les inégalités en matière de personnel, les avantages sociaux, les bâtiments scolaires et les Écoles Supérieures des Arts (ESA)



Nathalie et David

Nathalie et David ont 11 ans. Ils sont tous les deux en 6^e primaire.

- Nathalie fréquente l'école fondamentale Sainte-Marie. Le Centre scolaire Saint-Rémy est l'école secondaire de son premier choix ;
- David est inscrit à l'école primaire Le Ruisseau (Wallonie-Bruxelles Enseignement). L'athénée du Ruisseau est son premier choix pour ses futures études secondaires.

Pour l'école de Nathalie, qui appartient à l'enseignement catholique, la Fédération Wallonie-Bruxelles verse 542 EUR de subventions de fonctionnement.

Pour l'école de David, organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, 1015 EUR de dotation seront octroyés, soit presque le double.

Dans l'enseignement secondaire, l'établissement choisi par Nathalie percevra la somme de 814 EUR pour couvrir tous les frais de l'école, alors que l'athénée où est inscrit David disposera du double (1620 EUR) !

Dans les rôles de Nathalie et David, Nicolas et Eugénie, comédiens à la Compagnie du Rocher Bayard (Dinant)

L'heure du bilan

Interview : Conrad van de WERVE



Une législature s'achève, une nouvelle s'ouvre d'ici quelques semaines. C'est l'occasion, pour *entrées libres*, de faire le bilan de la mandature écoulée avec la ministre en charge de l'Enseignement, **Marie-Martine SCHYNS** (cdH). Rencontre.

Joëlle MILQUET a initié le Pacte pour un enseignement d'excellence, pierre angulaire de cette législature, que vous avez porté ensuite. Quelles en étaient les principales intuitions ?

Marie-Martine SCHYNS : Au-delà des intuitions, c'est un véritable diagnostic qui a été posé par les acteurs du Pacte, un diagnostic sans complaisance, qui a relevé que dans notre système scolaire, il y avait des inégalités, mais aussi des résultats à améliorer : on pense évidemment aux études PISA, mais elles ne sont pas les seules. L'important, c'est de nuancer ce diagnostic. Les enquêtes PISA nous indiquent par exemple que, dans 50% de nos écoles, les résultats sont bons ou excellents. Cela veut donc dire qu'il y a déjà de bonnes pratiques sur le terrain. Aujourd'hui, c'est l'ensemble de notre système que l'on doit améliorer, et c'est pour cette raison qu'on a misé sur les plans de pilotage et sur le futur tronc commun, qui sont les deux grands piliers du Pacte. Et c'est sur base de ce diagnostic que la mécanique du Pacte a été pensée avec les différents acteurs : les Pouvoirs organisateurs, les syndicats et les associations de parents. Ensemble, ils ont rédigé l'Avis n°3 du Pacte, qui est la feuille de route que je m'emploie à mettre en œuvre depuis deux ans et demi.

À ce stade, quelles sont les principales réalisations du Pacte ?

MMS : On s'est mis d'accord, dès le départ, sur le fait qu'il fallait commencer au commencement, c'est-à-dire dès les maternelles. Je pense au renforcement de l'encadrement dans les classes. On avait un taux d'encadrement inférieur à la moyenne européenne.

On a ensuite renforcé le statut des

puéricultrices et des psychomotriciens, et dès la rentrée prochaine, les centres PMS pourront engager des logopèdes qui seront mis à disposition des écoles. Parmi les autres mesures du Pacte déjà en route, il y a évidemment les plans de pilotage. Les écoles de la première vague vont les remettre incessamment. Leurs directions ont été formées l'année dernière et se sont mises en chantier avec leurs équipes dès septembre dernier.

Les perspectives sont d'autant plus claires que la contractualisation entre les écoles et l'autorité publique est désormais possible...

MMS : En séparant du pouvoir public le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) – qui reste évidemment organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles –, on a mis tous les réseaux à équidistance du pouvoir régulateur. C'est une belle avancée, et j'en profite pour remercier ici tous les parlementaires qui ont rendu cela possible. On a trouvé un accord aux deux-tiers des voix. On a énormément travaillé, et finalement, nous y sommes arrivés ! Grâce à ce vote, c'est toute la gouvernance du Pacte qui peut se mettre en place. Les Délégués aux contrats d'objectifs seront ainsi à pied d'œuvre très prochainement.

Autre gros morceau : le tronc commun. Dans quel horizon temporel se situe-t-on ?

MMS : L'objectif est toujours de débiter en 2020 en maternelles. On avait imaginé, au départ, commencer avec les enfants de 3 à 8 ans. Ce ne sera pas possible, au vu des ajustements qu'il reste à réaliser au niveau des référentiels. Je vais, dès lors, proposer un démarrage en 2020

À quoi servent les subventions de fonctionnement ?

Les subventions de fonctionnement doivent couvrir tous les frais qui permettent à l'école de fonctionner, à l'exception des salaires des enseignants : l'achat de matériel, d'outils pédagogiques, de manuels... Elles servent également à payer les salaires des ouvriers, du personnel d'entretien, et parfois des secrétaires.

Les services d'accueil en dehors des cours et de garderies sont le plus souvent facturés aux parents, parce que les écoles appartenant au réseau libre ne bénéficient d'aucune dotation complémentaire permettant l'organisation de cet accueil hors temps scolaire.

Les écoles du réseau WBE reçoivent les moyens de prendre en charge les frais relatifs à l'organisation des classes vertes, alors que dans l'enseignement catholique, ce sont les parents qui devront financièrement contribuer à ce type de projet.



Photo : Giuseppina MINISTRU

pour les maternelles, et en 2021 pour les 1^{re} et 2^e primaires. On laisse ainsi un peu de marge de manœuvre pour former d'abord les institutrices et instituteurs de maternelles aux nouveaux référentiels de compétences, puis celles et ceux du début du primaire dans l'année qui suit.

D'autres dossiers ont marqué la législature, comme la nécessaire simplification administrative. C'est peu dire que la réforme des « titres et fonctions » a suscité de (très) nombreuses réactions...

MMS : Deux années se sont d'abord écoulées avant la mise en œuvre effective de la réforme sur le terrain. Ce n'était pas évident de voir quel titre correspondait le mieux à quelle fonction d'enseignant. On a très vite réalisé qu'il faudrait des adaptations, et prévu ensuite un moratoire sur les PV de carence. Lorsqu'on a remis le décret en route tel que prévu initialement, on s'est rendu compte, après de nombreuses rencontres, notamment avec les associations de directeurs, qu'il y avait encore des ajustements à réaliser dans un contexte – il faut le dire –

de pénurie. Nous avons donc décidé de suspendre l'obligation de produire un PV de carence pour les fonctions en pénurie sévère. On a aussi imaginé une fonction d'encadrement pédagogique qui permet, lorsqu'on ne trouve vraiment personne pour donner le cours, d'engager un enseignant d'une autre discipline afin d'encadrer les élèves pour du travail fourni par un prof titulaire de la bonne discipline, ou pour organiser une activité un peu différente. L'idée est de mettre les élèves au travail plutôt que de les renvoyer chez eux ou à l'étude.

Revenons encore aux « titres et fonctions » : ne faut-il pas aller plus loin dans la révision du décret ?

MMS : Personnellement, je ne suis pas fermée à ce qu'on remette l'ouvrage sur le métier, mais je reste quand même attachée à la priorisation. Cela me paraît normal que quelqu'un qui a fait les études ad hoc pour donner un cours soit prioritaire dans la fonction.

Quelle est la réforme de la législature dont vous êtes la plus fière ?

MMS : Sans doute, celle qui concerne les maternelles. Le Parlement nous a d'ailleurs bien suivis. Commencer par la base, c'est donner un signal positif à tout le monde, y compris aux parents. Il s'agit de leur rappeler que les maternelles, c'est important, et que cela va amener leurs enfants à progresser par la suite.

Si les conditions devaient s'y prêter, vous seriez prête à remplir ?

MMS : On m'a déjà souvent posé la question... Je pense que c'est quelque chose qui ne se demande pas. Évidemment, si mon président de parti me le demandait, je pense que je dirais oui, vu l'enthousiasme qui se développe progressivement. Certes, il reste à convaincre sur une série de points, mais on sent que ça bouge, et moi, il n'y a rien à faire, j'aime bien quand ça bouge ! J'aime quand on se dit qu'on peut s'améliorer, tous ensemble, un petit peu chaque jour. ■

Droit de réponse

Barbara TRACHTE, cheffe de groupe Ecolo au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous a adressé un droit de réponse faisant suite à l'éditorial d'Étienne MICHEL paru dans notre précédent numéro et intitulé « *Mais que veut donc Ecolo ?* ». Nous le publions intégralement ci-après, ainsi qu'une analyse juridique de la proposition de décret d'Ecolo relative à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC).

Que veut Ecolo ? Rassembler plutôt que diviser !

« *Mais que veut donc Ecolo ?* », interrogeait Étienne MICHEL, Directeur général du SeGEC, dans le dernier édito d'*entrées libres*. Je me permets ici de lui répondre, au nom de mon parti, sans hésitation : Ecolo veut permettre à tous les enfants de devenir des citoyens épanouis et responsables.

Chaque jour, en effet, l'actualité nous rappelle à quel point le repli sur soi, la méconnaissance et le rejet de l'autre sont toxiques. Elle nous convainc un peu plus tous les jours que le décryptage de l'information, la pensée critique, la connaissance des autres, l'échange et le partage de valeurs sont indispensables à la formation des citoyens de demain, et les meilleures armes pour lutter contre les obscurantismes. C'est dans ce contexte que nous voulons que tous les élèves puissent bénéficier d'une formation sérieuse à la philosophie et à la citoyenneté, au sein d'écoles qui incarnent elles-mêmes les valeurs démocratiques.

Nous nous réjouissons dès lors que le SeGEC ait pris l'initiative d'un groupe de travail sur l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Ecolo y participera avec autant d'enthousiasme que d'ouverture d'esprit. Et n'en attend pas moins des autres participants.

Nous avons donc déposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une proposition de décret qui suscite aujourd'hui des interrogations. Ce texte a l'ambition de répondre à la différence de traitement entre élèves et établissements induite à l'occasion de la création du cours d'EPC, et à l'insécurité juridique qu'il entraîne, insécurité pointée tant par le Conseil d'État que par la Cour constitutionnelle. Nous sommes convaincus qu'il est préférable d'anticiper une difficulté juridique, voire un éventuel recours, que de devoir la régler dans l'urgence, comme ce fut le cas à propos des cours de morale laïque, suite à un arrêt de la Cour constitutionnelle en 2015.

Enfin, je me veux rassurante : il n'a jamais été dans les intentions d'Ecolo d'« *appliquer purement et simplement à l'enseignement catholique le régime qui prévaut actuellement dans l'enseignement officiel* ». Cela n'aurait en effet aucun sens que les écoles catholiques proposent aussi les cours de morale laïque ou de religion d'autres confessions. Ecolo n'entend pas « *séparer les élèves en fonction de leurs options confessionnelles dans l'enseignement catholique* ». Nous voulons au contraire rassembler plutôt que diviser. C'est dans cet esprit que nous prendrons part au groupe de travail du SeGEC.

Pour Ecolo,
Barbara TRACHTE,
cheffe de groupe au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En droit

Bénédicte BEAUDUIN, directrice du Service juridique du SeGEC, nous livre les conclusions de l'analyse juridique de la proposition de décret d'Ecolo relative à l'EPC. C'est ce texte qui a été soumis au vote le mois dernier en commission du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (et qui n'a pas été adopté).

« *En coordonnant la proposition de décret d'Ecolo avec l'article 8 du Pacte scolaire et l'article 79 du décret « Mission », on voit clairement apparaître les dispositions qui sont, de fait, abrogées par la proposition de décret, ainsi que celles qui ont été ajoutées.*

La lecture des textes coordonnés fait ainsi apparaître que la proposition Ecolo étend le cours de philosophie et de citoyenneté à l'enseignement catholique en supprimant une heure de religion. Elle lui impose également d'organiser le choix des différents cours philosophiques puisque, dans la proposition de décret, la mention qui restreignait le champ d'application de cette disposition à l'enseignement officiel et libre non confessionnel a été retirée, à savoir : « Dans les établissements libres subventionnés se réclamant d'un caractère confessionnel, l'horaire hebdomadaire comprend deux périodes de la religion correspondant au caractère de l'enseignement ».

L'utilisation du formulaire relatif au choix entre un cours de morale non confessionnelle et un des cours de religion s'impose, selon la proposition de décret, également à l'ensemble des écoles organisées ou subventionnées. »

Priorités 2019-2024 de l'enseignement catholique

Les partis politiques se positionnent !

Texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE et Brigitte GERARD

Les représentants des cinq principales formations politiques francophones se sont positionnés, le 25 mars dernier, lors de la Journée d'étude du SeGEC¹, sur les 7 grandes priorités de l'enseignement catholique pour la prochaine législature. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de leurs réponses aux questions posées, ainsi que leurs commentaires dans les pages qui suivent.

| LES 7 PRIORITÉS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE | |
|---|---|
| Priorité 1 : l'éducation à la citoyenneté, une mission de toute l'école | <p>Votre formation politique est-elle disposée à mandater un représentant dans le groupe de travail que le SeGEC organisera, concernant l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, en préparation de la législature 2019-2024 ?</p> |
| Priorité 2 : poursuivre la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence | <p>La législature 2019-2024 doit, en matière d'enseignement, être entièrement consacrée à la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence afin d'éviter la tentation de la dispersion et le syndrome de « l'école envahie ».</p> |
| Priorité 3 : lutter contre la pénurie d'enseignants | <p>Pour lutter contre la pénurie d'enseignants, êtes-vous prêts à modifier radicalement le décret « Titres et fonctions » et à autoriser, dans certains cas, un membre du personnel en retraite anticipée (DPPR) à reprendre du service ?</p> |
| Priorité 4 : assurer l'attractivité des fonctions de direction | <p>Afin d'assurer l'attractivité de la fonction de direction, il faut garantir, dans TOUS les cas, un écart salarial minimal de 35% entre le salaire d'un directeur et celui des enseignants ?</p> |
| Priorité 5 : un programme de simplification administrative | <p>La prochaine Déclaration de politique communautaire devra contenir un programme concret de simplification administrative.</p> |
| Priorité 6 : un enseignement non obligatoire à valoriser et à mieux financer | <p>Une meilleure valorisation de l'enseignement supérieur hors université et de promotion sociale est indispensable et doit se concrétiser par un meilleur financement.</p> |
| Priorité 7 : refinancer l'enseignement libre au même titre que l'enseignement officiel | <p>Le Parlement a récemment consenti au réseau WBE un financement de 20 millions EUR par an en supplément de ce qui était prévu au terme des accords de la Saint-Boniface, et ce pour les 20 prochaines années. Votre formation politique est-elle disposée à assurer à l'enseignement libre un refinancement proportionnel dans le respect de l'équilibre des accords de la Saint-Boniface ?</p> |

Éducation à la citoyenneté

Les représentants des partis Ecolo, MR, cdH et DéFI s'accordent sur un « oui » à la proposition du SeGEC de mandater un représentant dans le groupe de travail qu'il organisera sur l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. **Barbara TRACHTE (Ecolo)** se réjouit que le SeGEC prenne l'initiative d'un débat qui promet d'être riche. Concernant le projet de décret déposé par son groupe (*lire pp. 3 et 7*), elle précise qu'il vise avant tout à garantir à chaque élève le respect du décret « Missions » : quel que soit le réseau, devenir un citoyen critique, responsable, solidaire et libre.

Joëlle MAISON (DéFI) explique qu'il était important, en premier lieu, que les élèves de l'enseignement officiel cessent d'être séparés dès l'âge de 6 ans sur base de la conviction de leurs parents. Elle insiste sur l'importance du terme « philosophie ». Il

s'agit, en effet, d'« apprendre à se situer, à remettre en question les choses qui nous paraissent évidentes par notre éducation, nos gênes, nos fréquentations », et de pouvoir « confronter les opinions de différentes obédiences au sein d'un même cours ».

Pour **Marie-Martine SCHYNS (cdH)**, ce qui importe avant tout, c'est que « ce référentiel commun à l'ensemble des réseaux soit mis en œuvre dans les classes, que ce soit de manière transversale ou sous la forme d'un cours spécifique ». Évaluer l'acquisition de ces compétences par les élèves sera l'un des enjeux de la prochaine législature.

Georges-Louis BOUCHEZ (MR) rappelle que le cours de citoyenneté a été introduit via les cours philosophiques dans l'enseignement officiel. « Si on arrive avec la même logique à l'égard de l'enseignement libre, on dénature la philosophie du libre », indique-t-il. Pour ce qui est de l'officiel, il estime

nécessaire de « veiller à ce que cette volonté d'apprentissage de la citoyenneté soit également transversale en plus du cours spécifique ».

Véronique JAMOULLE (PS) est la seule à avoir répondu par la négative à cette question. Elle estime que « ce n'est pas le rôle du politique de participer à un groupe de réflexion d'un seul de nos réseaux d'enseignement ». « Oui à la réflexion, mais avec tous les réseaux », précise-t-elle

Pacte

Le cdH, le PS, Ecolo et DéFI conviennent que la prochaine législature doit être consacrée à la mise en œuvre du Pacte. M.-M. SCHYNS (cdH) insiste sur le fait qu'il sera tout aussi important « de s'attaquer à la pénurie d'enseignants, à l'attractivité de la fonction, à la stabilisation des heures d'enseignants, sans oublier l'enjeu de la création de places et la rénovation des bâtiments ». Pour V. JAMOULLE (PS), le Pacte fait relativement consensus, mais sa mise en œuvre doit continuer à s'inscrire dans une dynamique participative. L'autre grand chantier, c'est de préparer l'après tronc commun. « Quid de l'orientation des élèves qui n'auront pas réussi le tronc commun, et que va-t-on mettre dans les années suivantes ? », interroge-t-elle.

J. MAISON rappelle que, même si son parti (DéFI) est dans l'opposition à la FWB, il se positionne « avec exigence et bienveillance, décret par décret ». Elle souhaite une réflexion sur les statuts des enseignants et la portabilité de l'ancienneté statutaire, plus d'autonomie pour les directions, des investissements pour les bâtiments scolaires et des filières réellement qualifiantes. B. TRACHTE (Ecolo) juge, quant à elle, qu'il serait irresponsable de jeter le travail accompli et d'en commencer un autre. Elle plaide pour un retour à l'essentiel : en étant mieux outillé, chaque enseignant aura plus de plaisir à enseigner et sera à même de permettre à chaque élève de s'épanouir et de s'émanciper.

G.-L. BOUCHEZ (MR), qui a répondu « oui et non » à la question, précise que le MR ne soutient pas certains éléments du Pacte. « Nous sommes pour un tronc commun, si c'est un endroit où on fait véritablement de l'enseignement technique et professionnel. Ce n'est pas la direction prise actuellement », déplore-t-il.

Pénurie d'enseignants

Tous les intervenants soulignent, avec une belle unanimité, que ce n'est pas le décret « Titres et fonctions » qui crée la pénurie, même s'il la complique. Pour autant, seuls

| PS | MR | cdH | ecolo | DéFI |
|-----|-----|-----|-------|------|
| - | + | + | + | + |
| + | + - | + | + | + |
| + - | + | - | + | + - |
| + | + | + | + | + |
| + | + | + | + | + |
| + | + | + | + | + |
| + | + | + | + | + |
| + - | + | + - | + - | + - |

le MR et Ecolo ont répondu « oui » à la question de savoir s'ils sont prêts à modifier radicalement le décret « Titres et fonctions » et à autoriser, dans certains cas, un membre du personnel en DPPR² à reprendre du service. Pour G.-L. BOUCHEZ (MR), il importe de commencer par évaluer le décret. Il fait aussi remarquer qu'en ce qui concerne les DPPR, le souhait exprimé va dans le sens des réformes de Daniel BACQUELAINE, ministre fédéral des Pensions. B. TRACHTE (Ecolo), quant à elle, estime que trouver une solution au problème « doit être politiquement prioritaire, en plus de la question du Pacte d'excellence ». Dans ce cadre, il est légitime et nécessaire de pouvoir évaluer le décret et de le modifier le cas échéant.

Pour le PS et DéFI, la réponse est à la fois « oui et non ». V. JAMOULLE (PS) explique que son parti est prêt à prévoir des aménagements au décret, avec deux balises : « que la personne qui se retrouve devant la classe ait un titre adéquat, et que l'on assure la transparence des engagements ». Pour lutter véritablement contre la pénurie, elle préconise aussi une meilleure valorisation du métier et un travail particulier sur le début et la fin de carrière. Pour J. MAISON (DéFI), « le décret illustre la dichotomie qui peut exister entre la pertinence d'une réforme et la non-pertinence de sa mise en application ». Elle propose sa mise entre parenthèses. Elle avance aussi l'idée d'accorder une prime de pénibilité aux enseignants en encadrement différencié et d'organiser une formation à horaire décalé pour permettre à des personnes de se former à enseigner.

Pour M.-M. SCHYNS (cdH), la réponse est négative. Si elle reconnaît que des aménagements sont nécessaires (certains ont déjà été décidés), elle « reste persuadée que la volonté du décret, souhaitée par tous les intervenants, était de laisser la priorité au titre requis quand il y en a un ». En rediscuter impliquerait de reconvoquer l'ensemble des acteurs. Pour ce qui est des DPPR, elle déplore que D. BACQUELAINE n'ait jamais répondu clairement aux questions posées. Pour ce qui est de l'attractivité du métier, elle évoque la campagne lancée dans les médias et sur les réseaux sociaux, visant à inciter les jeunes à devenir enseignants.

Directions

Les représentants des cinq partis se rejoignent sur la volonté d'augmenter l'écart salarial entre le salaire d'un directeur et celui d'un enseignant, mais ils se montrent plus hésitants sur le chiffre moyen de 35%. M.-M.

SCHYNS (cdH) rappelle que la demande reprise dans l'accord sectoriel fixe l'écart salarial à 25%. Les autres formations politiques insistent aussi sur l'importance de valoriser la fonction de directeur(-trice), d'augmenter son autonomie et d'alléger le travail administratif. G.-L. BOUCHEZ (MR) estime qu'il y a de la marge dans les enveloppes budgétaires actuelles. L'attractivité d'une fonction ne se résume pas, selon lui, au salaire : « Il faut alléger le travail administratif et accorder plus d'autonomie dans le travail. »

J. MAISON (DéFI) insiste, quant à elle, sur le rôle pédagogique des directeurs et leur autonomie : « Il faut permettre plus de flexibilité, de perméabilité entre réseaux, mais aussi une reconnaissance financière et leur octroyer une aide administrative plus importante, surtout au fondamental. » Pour B. TRACHTE (Ecolo), « il faut considérer plus et mieux la fonction de direction d'école, qui joue un rôle crucial. On a besoin de chefs d'équipe pédagogique garants de la mise en œuvre du projet pédagogique, et cette fonction n'est pas assez valorisée à l'heure actuelle. »

En ce qui concerne V. JAMOULLE (PS), elle renvoie, quant à elle, à ce qui est prévu dans le cadre du Pacte : « Leur rôle d'animateur se voit conforté, et ils devraient disposer de plus d'autonomie quant à la manière d'atteindre les objectifs de leur établissement. Il y a aussi eu au cours de la législature un renforcement du soutien administratif, que l'on peut encore essayer d'améliorer... »

Simplification administrative

Les cinq partis sont d'accord sur le principe d'une simplification administrative et témoignent des difficultés liées à l'utilisation des outils informatiques. M.-M. SCHYNS (cdH) note qu'« on pourrait commencer le travail avec un cadastre des applications les plus utilisées et faire appel à une consultation externe pour lister les problèmes. L'idée serait aussi de faire fonctionner ces applications en phase test peut-être plus longtemps qu'aujourd'hui. » G.-L. BOUCHEZ (MR) abonde dans ce sens : « Il va falloir recourir à une structure privée pour accélérer les choses, mais cela ira de pair avec le changement d'une série de règles. » Même son de cloche pour V. JAMOULLE (PS) : « Un service public se doit de rendre la vie plus simple aux usagers, il faut parvenir à faire fonctionner correctement le système. »

J. MAISON (DéFI) constate de son côté qu'il faut rendre aux directions du temps pour le pédagogique : « Par exemple, les réticences de celles et ceux qui sont entrés dans la phase expérimentale des plans de pilotage étaient purement administratives. » B. TRACHTE (Ecolo) insiste enfin sur l'importance de dégager du temps pour le projet pédagogique et s'inquiète des dépenses importantes de certaines écoles pour des applications privées qui fonctionnent mal : « La Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait proposer des applications efficaces, qui ne font perdre ni temps, ni argent aux écoles. »

Priorités

Vous pouvez (re)lire la présentation des 7 grandes priorités de l'enseignement catholique en version intégrale sur <http://enseignement.catholique.be> > **Actualité**, ou le dossier « Mémoire 2019-2024 » paru dans notre précédent numéro (mars 2019) : www.entrees-libres.be > **Archives** > **2018-2019** > **Numéro 137**

Lors de la Journée d'étude du SeGEC, ces priorités ont été présentées successivement par Étienne MICHEL, Directeur général, Godefroid CARTUYVELS, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique, Éric DAUBIE, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique, Stéphane VANOIRBECK, Directeur du Service Pouvoirs organisateurs, Bénédicte BEAUDUIN, Directrice du Service juridique, Vinciane DE KEYSER et Stéphane HEUGENS, Secrétaires généraux, respectivement, des Fédérations de l'Enseignement supérieur et de promotion sociale catholiques, et Étienne DESCAMPS, conseiller à la direction générale du SeGEC.

Vidéos

Depuis début avril et jusqu'aux élections, nous vous proposons chaque semaine la présentation en vidéo d'une des 7 priorités du SeGEC, ainsi que les réactions politiques correspondantes.

À voir sur <http://enseignement.catholique.be> > **Actualité**, ou sur les réseaux sociaux de l'enseignement catholique



Photo : Giuseppina MINISTRU



De g. à dr., lors du débat du 25 mars dernier :

Véronique JAMOULLE, députée PS au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Georges-Louis BOUCHEZ, délégué général du MR

Marie-Martine SCHYNS, ministre cdH de l'Éducation

Barbara TRACHTE, cheffe de groupe Ecolo au Parlement de la FWB

Joëlle MAISON, députée DéFI au Parlement de la FWB

Enseignement non obligatoire

Tous sont favorables à un refinancement de l'enseignement supérieur. Pour autant, V. JAMOULLE (PS) estime que celui-ci a été financé plus que par le passé sous cette législature, de même que la recherche. « L'idéal serait d'accélérer le refinancement en mettant fin au mécanisme de l'enveloppe fermée, qui provoque une concurrence entre établissements et n'aide pas aux coopérations », ajoute-t-elle. G.-L. BOUCHEZ (MR) rétorque que « ce qui a été fait par le ministre Jean-Claude MARCOURT, c'est l'inverse de ce qui est demandé aujourd'hui. Il y a une survalorisation des universités par rapport aux Hautes Écoles. Il faut un rééquilibrage dans le cadre de cette enveloppe ». Il insiste aussi sur l'intérêt politique et social de l'enseignement de promotion sociale, « le meilleur outil pour raccrocher les jeunes en décrochage scolaire. D'ailleurs, cet enseignement ne serait-il pas plus lié à la compétence de l'emploi, c'est-à-dire à celle des régions ? »

Ce n'est pas l'avis de B. TRACHTE (Ecolo), qui souhaite que l'enseignement, y compris supérieur et de promotion sociale, reste communautaire. Pour elle, « les règles de financement internes à l'enseignement supérieur doivent être revues. Et cela pose bien sûr la question du financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui sera difficile à trancher ». J. MAISON (DéFI) constate que l'Union européenne recommande que l'enseignement supérieur soit financé à concurrence de 2% du PIB et qu'en Belgique, il l'est

à concurrence d'1,5%. « Outre un refinancement, DéFI souhaite davantage de passerelles entre le secteur de l'enseignement et celui de la formation, sans pour autant s'inscrire dans une perspective régionaliste. »

M.-M. SCHYNS (cdH) considère enfin que le problème majeur de l'enseignement supérieur, c'est l'enveloppe fermée : « Cette question va se poser dans le cadre des accords de gouvernement, de même que celle des bâtiments. Avec le boom démographique qui s'annonce, ne faudrait-il pas réfléchir à des mesures de financement en lien avec les bâtiments ? La recherche appliquée doit, quant à elle, se faire en collaboration avec les universités, et pas en concurrence. »

Refinancement de l'enseignement libre

PS, cdH, Ecolo et DéFI répondent à la fois « oui et non » à la question de savoir s'ils sont disposés à accorder à l'enseignement libre un refinancement proportionnel à celui octroyé au réseau WBE, dans le respect de l'équilibre des accords de la Saint-Boniface. Seul, le MR exprime un « oui » clair. M.-M. SCHYNS (cdH) se dit d'accord sur le principe d'un refinancement, mais s'interroge sur les chiffres. Selon elle, on ne peut pas parler de « refinancement » du réseau officiel, puisque c'est un financement qui a été prolongé. Il a d'ailleurs permis d'arriver à un accord pour un vote qui était l'une des conditions sine qua non du Pacte.

J. MAISON (DéFI) se demande où trouver les nouveaux moyens nécessaires, étant

donné l'état des finances de la FWB. Si elle dénonce les velléités de régionalisation de l'enseignement exprimées par certains, elle pense toutefois que le financement des infrastructures pourrait être régionalisé, ce qui permettrait un appel à des fonds européens. B. TRACHTE (Ecolo) estime la revendication du SeGEC légitime : il y a eu un accord, et il doit être mis en œuvre. La raison pour laquelle elle a tenu à nuancer son « oui », c'est l'état des finances de la FWB.

Pour V. JAMOULLE (PS), il faut respecter les accords de la Saint-Boniface, mais elle reste convaincue que le réseau WBE garde des obligations spécifiques qui ne sont pas celles des autres, et que cela justifie des moyens tout aussi spécifiques. Quant à G.-L. BOUCHEZ (MR), il est d'avis qu'un nouvel organe étant créé, il faut bien le doter, et qu'il ne s'agit pas d'un réel refinancement. Pour ce qui est des accords de la Saint-Boniface, il est convaincu qu'il faut tendre vers l'objectif fixé, mais que les moyens financiers manquent actuellement. ■

1. Organisée par le Service d'étude du SeGEC

2. Disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite

Dirk FRIMOUT

Sur Terre, on est tous dans le

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Voyager dans l'espace, c'est le rêve de beaucoup d'enfants. Lui a pu l'accomplir. Premier astronaute belge, il est aussi et surtout un scientifique de haut vol, passionné par la recherche, à laquelle il a consacré presque toute sa vie, en travaillant notamment pour l'ESA¹. Ingénieur civil en électronique, docteur en physique appliquée, il pose pour la première fois sa candidature comme astronaute à la NASA en 1977. C'est finalement en 1992 qu'à bord du vaisseau *Atlantis*, il orbitera quelque 143 fois autour de la Terre². Rencontre avec un grand Monsieur qui, à 77 ans, n'a rien perdu de sa curiosité ni de son envie de transmettre, avec une bienveillance... astronomique.

D'où vient votre intérêt pour l'espace ? Vous évoquiez tout à l'heure *Objectif Lune* d'HERGÉ...

Dirk FRIMOUT : J'ai effectivement beaucoup aimé les aventures de Tintin sur la lune quand j'étais jeune, mais c'est surtout le lancement du premier *Sputnik*³ qui m'a vraiment passionné. J'avais 16 ans et il n'était pas encore question d'astronautes, ni de rien de ce genre. Pendant plusieurs jours, j'ai écouté le *bip bip* incessant de ce satellite qui tournait autour de la Terre. Ma génération, c'est celle du spatial. J'ai assisté à tout ce qui s'est passé dans ce domaine depuis le début, avec toutes les difficultés rencontrées, mais aussi tous les succès.

Puis j'ai eu l'occasion de commencer ma carrière à l'Institut d'Aéronomie spatiale, qui s'ouvrait à Bruxelles. Ma tâche, en tant qu'ingénieur, était de préparer des expériences à réaliser dans l'espace. J'ai beaucoup appris là-bas, et ma passion pour l'espace n'a fait que grandir. Si bien qu'au moment où on a cherché des candidats astronautes, je me suis dit que j'allais tout faire pour y parvenir.

Aviez-vous déjà choisi votre orientation d'études en fonction de cette passion pour l'espace ?

DF : J'étais particulièrement intéressé par les cours de sciences, physique et mathématiques, mais aucune orientation ne préparait véritablement au domaine spatial au moment où j'ai dû choisir mes études. C'étaient des pilotes d'avion américains ou russes qui avaient d'éventuelles chances d'un jour aller dans l'espace...

Ce n'est qu'avec l'apparition de la navette spatiale qu'il a été question d'y emmener des scientifiques.

Qu'est-ce que l'école vous a apporté ?

DF : Elle m'a aidé à concrétiser mes rêves ! Les professeurs ont un rôle fondamental à jouer. Certains transmettent non seulement des connaissances, mais surtout leur enthousiasme, leur curiosité. Ils vous donnent envie de vous intéresser à une matière et ils vous poussent à aller plus loin. À 15 ans, je savais déjà que je voulais devenir ingénieur. C'est important d'être guidé par une passion. C'est ce qui donne la force d'avancer et de recommencer quand on rencontre un échec. Dans le domaine spatial, on n'est jamais sûr de pouvoir faire ce qui était prévu. Avec l'explosion de la navette *Challenger*, beaucoup de choses ont été remises en question, et je n'ai pas pu partir comme cela était prévu. C'est décevant, mais ce serait pire de se dire : « *C'est ma faute, je n'ai pas fait tout ce qu'il fallait pour réussir* ».

Vous avez travaillé de nombreuses années dans la recherche avant de pouvoir aller dans l'espace ?

DF : Oui, 27 ans !

Que reprenez-vous de ces années-là ?

DF : Préparer des expériences, les réaliser, vérifier si l'intuition de départ était la bonne, j'adorais ça. Et aussi, le fait d'apprendre toujours plus de choses. C'est important d'être curieux, de se demander : comment ça marche, qu'est-ce que ça signifie ? Et j'appréciais beaucoup

le travail en équipe. On est un maillon d'une chaîne qui va peut-être permettre de faire de grands progrès dans la connaissance d'un phénomène. Quand je suis parti comme astronaute, il y avait derrière ça un énorme travail réalisé par une multitude de personnes. On est sept à bord, mais il y en a deux mille au sol qui ont travaillé pour que cela soit possible... ce qui donne aussi une énorme responsabilité ! On porte les espoirs de gens qui ont travaillé pendant des années.

Y a-t-il eu un avant et un après *Atlantis* ?

DF : Il y a bien eu un avant et un après ! Au moment de partir pour l'entraînement, j'avais dit à l'Agence spatiale pour laquelle je travaillais que deux mois après le vol, je serais à nouveau dans mon bureau pour reprendre le travail. Mais ça n'a pas pu se faire. Comme j'étais le premier Belge à aller dans l'espace, ma notoriété a complètement changé. J'ai reçu beaucoup de titres honorifiques. J'ai pu continuer à travailler pour la science, mais c'était plutôt en cherchant à obtenir des budgets ou en participant à des événements. Je n'ai malheureusement pas pu poursuivre mes travaux de recherche pure... D'un côté, je le regrette, parce que j'aimais vraiment ça.

Cette nouvelle notoriété, c'est quelque chose que je n'avais absolument pas prévu. Mais c'était très intéressant aussi. Et aujourd'hui, je continue à promouvoir les sciences et la technique, en particulier auprès des jeunes⁴.

même vaisseau !

Les élèves que vous avez rencontrés tout à l'heure vous ont d'ailleurs posé un tas de questions...

DF : Le spatial, c'est une porte d'entrée facile vers les gens. Ça intéresse beaucoup de monde, des plus jeunes aux plus âgés. J'essaie de me tenir au courant pour pouvoir en parler. Ça continue à me passionner tous les jours. Ces jeunes que je rencontre ne vont évidemment pas tous devenir astronautes. Je leur parle de l'espace, mais ce domaine est relié à beaucoup de disciplines : mathématiques, physique, biologie, médecine, psychologie, aspects juridiques, etc. Il y a toujours moyen de trouver quelque chose qui les intéresse.

Le fait de voir la terre depuis l'espace a-t-il changé votre perception de l'humanité ?

DF : Quand on regarde par le hublot de la navette, on ressent d'abord une sorte d'euphorie. On a travaillé dur pendant des années pour être là, et on y est ! Puis, on pense à ce qui se passe sur Terre au même moment. À hauteur des Balkans, qui étaient alors déchirés par la guerre, je me faisais la réflexion que d'où nous étions, ces pays étaient si petits ! Nous ne distinguons pas les frontières pour lesquelles les gens se battaient avec tant d'acharnement en bas. Tout semble très beau et très calme à cette distance... Cela relativise beaucoup les choses, et on ne comprend pas pourquoi les hommes passent leur temps à s'entretuer et à détruire la planète. En regardant la Terre depuis l'espace, je la voyais comme une autre navette spatiale, à la différence près que nous étions sept à bord de la nôtre,



Photo : Marie-Noëlle LOUVENFOSSE

et que plusieurs milliards de personnes occupaient l'autre. Nous, astronautes, avons pour tâche de faire en sorte que l'expérience soit un succès. Sur Terre, chacun a aussi la tâche de participer à la bonne marche de la planète. On est tous embarqués dans le même vaisseau !

Que pensez-vous des récentes manifestations de jeunes pour le climat ?

DF : Je trouve cela très bien qu'ils soient conscients des enjeux climatiques et qu'ils prennent leur avenir en main ! Il est indispensable de préserver notre Terre. Quand on est dans l'espace, on voit clairement que la couche atmosphérique est très petite, et toute la vie dépend d'elle. Il est très important de dire aux jeunes qu'ils doivent trouver quels sont leurs talents, les développer le mieux possible et apporter une contribution positive à notre Terre pour les générations futures.

Les enseignants ont évidemment un rôle fondamental à jouer en la matière. Quand ils parviennent à transmettre leur enthousiasme, à motiver les élèves et à leur montrer ce qu'ils peuvent apporter à notre société, ça fait toute la différence ! ■

1. Agence Spatiale Européenne

2. C'est en 1985 qu'il est sélectionné, mais l'accident de la navette *Challenger* postpose le vol de quelques années. En 1992, il devient le premier astronaute belge sur la mission Atlantis STS-45, en vol du 24 mars au 2 avril, en compagnie de six astronautes américains.

3. Lancé par l'URSS le 4 octobre 1957, il est le premier engin placé en orbite autour de la Terre et marque le début de l'ère spatiale.

4. Lasbl *Eurospace Society* (www.eurospace.be) a pour objectif de rapprocher les jeunes des sciences en général, et de l'aéronautique en particulier. Elle propose notamment d'accueillir en classe des *Space teachers* et d'autres animations. C'était le cas le 12 février dernier à l'Institut Saint-Laurent (Liège) qui, à l'occasion de son centenaire, propose aussi une conférence avec Dirk FRIMOUT le 25 avril prochain. Programme complet sur :

www.isl.be/2019/02/22/conferences-du-centenaire

Préparation des plans de pilotage

Enquête au fondamental

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Dans le cadre de la dynamique liée au Pacte pour un enseignement d'excellence, après une phase de diagnostic et la définition de leurs objectifs prioritaires, le premier tiers des écoles fondamentales et secondaires ont mis la dernière main à la rédaction des plans de pilotage, à remettre pour ce 30 avril au plus tard. Comment le processus mis en place a-t-il été perçu par les directions des écoles concernées ? Sont-elles satisfaites de la manière dont elles ont été (in)formées et accompagnées ? Qu'en est-il de la participation de l'équipe éducative ? C'est ce qu'a souhaité savoir la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC) par le biais d'une enquête menée auprès des directions.

Le premier enseignement à tirer de l'enquête de la FédEFoC est la participation importante des directions du fondamental, puisque sur un total de 225 (1/3 de l'ensemble des écoles fondamentales), 186 ont répondu au questionnaire, soit un taux de participation atteignant les 83%.

Comme vous le verrez dans le tableau ci-dessous, la plupart d'entre elles sont convaincues que le processus mis en place a permis d'atteindre de manière satisfaisante les objectifs suivants : identifier les forces et faiblesses de l'établissement (oui à 85%), dégager des objectifs spécifiques à poursuivre (oui à 85%), ou

encore définir les stratégies et actions à mener (oui à 66%). Concernant ce dernier point, 32% des directions estiment toutefois que le but n'était pas vraiment atteint.

Par ailleurs, elles soulignent, en grande majorité, l'utilité de l'accompagnement individuel qui leur a été proposé (80%) et des formations collectives menées en école (84%).

Quant à savoir si le leadership a été renforcé par le dispositif et si l'équipe éducative a été mobilisée par le processus entamé, il semblerait bien que oui, les réponses allant majoritairement dans

ce sens (82% dans le premier cas, et 86% dans l'autre).

L'enquête paraît donc confirmer à la fois l'intérêt de la démarche mise en place, la participation des principaux acteurs et la nécessité d'un accompagnement des établissements.

Il serait sans doute utile, pour la suite, de savoir pourquoi certaines insatisfactions sont exprimées, même si elles sont minoritaires, concernant la définition des stratégies à adopter et des actions à mener, de manière à apporter davantage d'attention, d'information ou d'aide là où cela s'avère nécessaire. ■

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES DIRECTIONS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

| | <i>Plutôt d'accord ou tout à fait d'accord</i> | <i>Pas du tout d'accord ou plutôt pas d'accord</i> | <i>Sans réponse</i> |
|---|--|--|---------------------|
| Le processus mis en place permet-il d'atteindre les objectifs suivants : | | | |
| ■ identifier les forces et faiblesses de l'établissement | 85% | 13% | 2% |
| ■ dégager des objectifs spécifiques à poursuivre | 85% | 13% | 2% |
| ■ définir les stratégies et actions à mener | 66% | 32% | 2% |
| Les étapes du processus de formation et d'accompagnement ont-elles été utiles ? | | | |
| ■ accompagnement individuel | 80% | 11% | 9% |
| ■ formation collective en école | 84% | 10% | 6% |
| Le leadership des directions est-il confirmé/renforcé par le dispositif ? | 82% | 18% | 0% |
| Le processus a-t-il mobilisé positivement l'équipe éducative ? | 86% | 14% | 0% |
| Nombre de directions concernées : 225 (= 1/3 des écoles) Nombre de réponses : 186 Source : SeGEC, Fédération de l'Enseignement fondamental catholique | | | |



Ce qu'en disent les acteurs...

Martin DUBOIS

La mobilisation au sein des écoles pour la première vague des plans de pilotage est inédite, tant par le nombre de personnes qui ont répondu aux enquêtes que par la large palette d'acteurs consultés. Jamais, les parents et les élèves n'avaient eu l'occasion d'exprimer leur point de vue au travers d'enquêtes d'une telle envergure. Les réponses agrégées et anonymisées nous apportent une série d'enseignements particulièrement intéressants. Aperçu.

Parmi les 100 000 répondants, on compte des enseignants bien sûr, mais également des membres de Pouvoirs organisateurs et des directions. C'est appréciable, mais pas suffisant. C'est pourquoi, il a été proposé d'interroger ceux qui sont au cœur de toutes les attentions, c'est-à-dire les élèves, mais aussi leurs parents. Que nous apprennent-ils ? Tout d'abord, que ces derniers sont très satisfaits de leurs relations avec l'école de leur enfant. 92% d'entre eux trouvent ainsi que l'école fondamentale est ouverte et accueillante vis-à-vis d'eux. Bien entendu, il n'y a pas que des avis positifs. Dans l'enseignement secondaire, par exemple, 41% des parents considèrent que les enseignants n'adaptent pas leurs méthodes de travail aux besoins spécifiques de leur enfant.

Diversité des points de vue

Les avis divergent. Dans l'enseignement fondamental ordinaire, plus de 9 ensei-

gnants sur 10 affirment, par exemple, proposer des défis ou des énigmes à leurs élèves. Pourtant, seuls 7 élèves sur 10 leur donnent raison. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 85% des enseignants disent mettre en œuvre une variété de méthodes pour susciter l'envie d'apprendre chez les élèves. Seuls 57% des élèves sont d'accord avec cette proposition. Il y a donc bien quelques divergences.

Préoccupations

Plusieurs dimensions étaient interrogées à travers le questionnaire. Le climat scolaire, les apprentissages, le support et les ressources sont autant de thématiques abordées.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les acteurs n'ont pas forcément les mêmes priorités. Les Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental spécialisé mettent l'accent sur le rôle de la direction et l'équité au sein des écoles. Leurs

réponses aux questions de ces thématiques montrent qu'ils s'en soucient particulièrement. Ils sont, par exemple, une majorité (56%) à penser que l'équipe éducative ne partage pas et n'est pas engagée dans le projet d'établissement. Les directions tendent, elles, à mettre en avant les dimensions des parents et des équipes éducatives.

Chaque école est différente, et nous n'avons parlé ici que de tendances globales. Il ne s'agit pas de s'épancher sur un chiffre en particulier. Cela, chaque établissement pourra le faire.

Ce que tout cela nous apprend, par contre, c'est que ces réponses sont riches d'enseignements : des avis unanimement partagés au sein d'un groupe gagnent à être confrontés aux avis des autres acteurs. C'est en combinant ensemble ces avis que les écoles pourront comprendre au mieux dans quel sens diriger leur plan de pilotage. ■

L'École est-elle toujours

Jean-Luc ADAMS

S'appuyant sur l'analyse du système éducatif français, le sociologue **François DUBET** estime que l'École ne fait plus figure d'institution. Il intervenait sur cette question dans le cadre d'une journée d'étude du GIRSEF¹ en février dernier, ayant pour thème « *Socialisation et citoyenneté à l'école. Qu'avons-nous encore en commun ?* ».

Les enquêtes internationales livrent aujourd'hui une connaissance fine des performances des systèmes scolaires, ce qui permet à la sociologie de l'Éducation de se focaliser sur les questions d'équité et d'efficacité de l'École, deux mots nouveaux dans le vocabulaire sur l'École. Pour DURKHEIM, sociologue de l'École Moderne², le rôle de cette École était d'arracher l'enfant au monde trivial de sa famille et de fabriquer un sujet « type » en phase avec l'État-nation à partir d'une culture nationale. Face aux situations problématiques apparues au cours des deux dernières décennies, et plus encore depuis les attentats et la radicalisation d'une certaine jeunesse, il a fallu trouver un coupable. L'École a endossé ce rôle : elle aurait failli à sa mission de fabriquer un sujet « type » ! Nous sommes donc dans un moment historique. Évidence il y a 30 ans, aujourd'hui, plus personne ne peut dire quel type d'individus l'École doit « produire ». Comment en est-on arrivé là ?

D'un modèle à l'autre

Partant de l'hypothèse selon laquelle la socialisation a pour objet de transformer l'individu, François DUBET parle d'une crise d'« autorité » pour une institution qui n'est plus capable de transformer ces individus. Son hypothèse : dans les pays catholiques devenus républicains, le modèle de l'École laïque républicaine (l'École Moderne) s'est calqué sur celui de l'école catholique, en miroir. Comment ?

- Le message universel et sacré de Dieu a été remplacé par celui de l'État-nation avec sa culture, ses traditions, ses références aux Lumières ;
- La vocation : jusque dans les années 60, les instituteurs doivent avoir la vocation. Au lieu d'entrer au séminaire à 16 ans,

on entre à l'École normale au même âge ;

- Le sanctuaire : l'école devient le sanctuaire, architecture symbolique où l'on se transforme en apprenant ;
- L'opération magique : l'école distingue l'élève de l'enfant. La raison contre la déraison.

Aujourd'hui, les enseignants ont l'impression que leur autorité reposant sur l'institution s'est délitée. Par le passé, un enseignant pouvait dire : « *Si tu ne me respectes pas comme personne, respecte ce que je représente* ». Aujourd'hui, les croyances (le message universel) se sont fragilisées, voire ont disparu. Et pour DUBET, c'est principalement l'expansion des médias (sous toutes leurs formes) qui a privé l'École de son monopole sur le savoir. Il y voit un désenchantement de la culture scolaire, tout étant devenu discutabile.

Le délitement des quatre principes

Alors que l'École fondait son discours sur un État-nation homogène, elle se trouve aujourd'hui confrontée à des nations plurielles. Puisque l'espace sacré « École » perd de son autorité, le modèle vocationnel s'en trouve modifié. Alors que vocation était synonyme de « mise au service de l'institution et des élèves », on parle aujourd'hui de « s'accomplir dans son travail ». Du coup, les politiques scolaires deviennent des dispositifs dans lesquels les enseignants s'engagent... ou pas. Le terme « vocation » fait place au terme « profession », mais la formation n'en a pas tenu compte. « *Si en France, on formait les médecins ou les ingénieurs comme on forme les enseignants, plus personne n'oserait aller à l'hôpital ou s'engager sur un pont !* », ose même DUBET.

Autre évolution : la massification de la

population scolaire. En France, entre 1902 et 2012, le taux de réussite au bac est passé de 2% à 80%. C'est évidemment une excellente nouvelle, mais qui dit plus de diplômés dit plus d'inégalités. Avec cette massification, puisque tout le monde y entre, l'École s'est mise à trier, à orienter. Si avant cette massification, les inégalités se situaient en amont de l'École, aujourd'hui, elles sont le fruit de l'École. « *Avant, j'étais ouvrier car mon père était ouvrier. Aujourd'hui, je suis ouvrier parce que j'ai raté à l'école.* »

De plus, dans le cadre de cette massification, personne n'a pris conscience de ce que voulait dire faire entrer massivement des adolescents des deux sexes dans une même école. C'est la confrontation de deux mondes : le monde juvénile face à celui des apprentissages. « *J'adore le collègue, le seul problème, ce sont les cours !* » Avant, l'adolescence était laissée à la porte de l'école, qui n'accueillait que l'élève. Et ça, les enseignants n'y ont pas été préparés... surtout aux effets de la mixité.

Cette évolution des principes fondateurs crée évidemment des déceptions. Elle est vécue comme un échec par les acteurs, mais c'est l'École qui est mise en cause. Quand on a créé l'École Moderne, il y avait foi en l'éducation pour fonder la Nation. Aujourd'hui, il faut bien se rendre à l'évidence : l'idée que la progression du niveau scolaire induit automatiquement une évolution positive de notre société démocratique est fautive. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder l'évolution des pays européens au cours de ces dernières années.

Expertise internationale

Les enquêtes internationales ont déplacé le problème : les thèmes de l'efficacité et de l'équité ont pris la place de celui de

une institution ?



l'égalité des chances à l'accès à l'école. Subtilement, on compare l'égalité des résultats à la place de l'égalité des chances d'accéder à « l'élite ». C'est ainsi que l'Allemagne, par exemple, moins performante que la France en « égalité des chances », est mieux positionnée en ranking international car elle est meilleure en « égalité des résultats ».

Dans la foulée de ces analyses, de nombreux États développent une politique scolaire axée sur la reddition des comptes, avec parfois le risque de ne plus travailler que pour satisfaire à l'évaluation. L'idée aussi que la connaissance fine des mécanismes du cerveau permettrait de développer une méthode pédagogique qui résoudrait tous les problèmes d'apprentissage, s'apparente à une fiction. Les sciences de l'éducation se sont emparées des questions d'équité. Et aujourd'hui, on en sait tout ! Alors, pourquoi tourne-t-on en rond ? Parce qu'une bonne partie

– si pas la totalité – des acteurs ont intérêt à ce que les inégalités subsistent, tout en tenant le discours contraire !

Nouveau projet sociétal

Comme l'aurait dit DURKHEIM, « *quel est aujourd'hui le projet moral de l'École ?* » Efficacité, équité ou performances ne disent rien là-dessus. Veut-on que demain, nos systèmes scolaires ressemblent à ceux de Singapour ou de la Corée du Sud ? Certes efficaces et performants, ils présentent, par exemple, un taux de suicide particulièrement élevé chez les enfants...

Plutôt que de s'épuiser et d'épuiser les finances publiques, à vouloir remédier aux difficultés des élèves dits faibles, Fr. DUBET propose de donner un « minimum » qui rendrait les élèves aptes à se mouvoir dans le projet de société porté par l'École, et de donner plus aux meilleurs. Cela éviterait aussi l'humiliation,

le triage, l'échec. Est-il normal d'assister à la primarisation des maternelles ? La remédiation ne marche pas, les politiques d'octroi de moyens aux écoles en zone défavorisée non plus... Mais on continue à creuser le gouffre, dit-il !

Redéfinir l'École, c'est aussi faire de l'établissement scolaire une vraie communauté éducative, avec des règles communes construites par les acteurs de l'établissement, élèves compris. Il y a donc un travail considérable à entreprendre puisque les jeunes, de manière innée, ne veulent pas des règles... C'est à ce prix que l'École redeviendra une institution. ■

1. Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation - UCL

2. C'est sous ce terme que Fr. DUBET désignera tout au long de sa conférence l'École telle que mise en œuvre dans sa conception laïque et républicaine par l'État français.

Des biscuits à base d'insectes pour la planète

Brigitte GERARD

Comment participer activement à la protection de l'environnement et à la lutte pour le climat ? C'est la question qui, en ce début d'année scolaire, taraudait plusieurs rhétoriciens du Sacré-Cœur de Lindthout à Woluwe-Saint-Lambert¹. Après réflexion, ils ont fini par se lancer un défi inédit : créer une mini-entreprise et vendre des produits alimentaires à base... d'insectes !

« On a toujours voulu faire quelque chose pour l'écologie et qui soit bon pour notre planète, explique **Diego SANCHEZ**, administrateur-délégué de la mini-entreprise *Crick'eat*. L'idée était, au départ, de trouver une alternative à certains produits. Après avoir essayé avec le plastique, nous nous sommes tournés vers la problématique de la consommation de viande et son impact sur l'empreinte carbone. »

L'idée a fini par surgir au cours d'un brainstorming : pourquoi ne pas fabriquer des biscuits à base de farine d'insectes ? « Notre objectif est, en effet, d'entamer une transition vers l'entomophagie, la consommation d'insectes, dont la production est bien moins polluante. » « Le but est de briser une certaine barrière psychologique, ajoute **Christopher TREMLETT**, du département marketing/commercial de la mini-entreprise. Les débuts n'ont toutefois pas été simples. À quelques jours de la première production, on s'est rendu

compte que la cuisine où nous comptons fabriquer les biscuits n'était pas agréée par l'AFSCA ! » Heureusement, Diego avait des contacts avec un autre propriétaire de cuisine, qui a pu les dépanner. « On s'est basé sur la recette des sablés, en changeant un peu la composition de la farine, précise-t-il. Il fallait, en effet, trouver la juste proportion entre la farine d'insectes et la farine classique, afin de bien faire tenir les biscuits. »

Les neuf compères de *Crick'eat* ont pu vendre leurs premières boîtes de biscuits salés et sucrés lors d'un marché de Noël, le 15 décembre dernier. « En deux jours, nous étions déjà en bénéfice », se félicite Diego.

Un succès mérité

Les élèves se débrouillent en grande partie seuls, même s'ils sont encadrés par un coach mis à leur disposition par LJE (Les Jeunes Entreprises)², qui leur proposent également des formations sur le fonctionnement des sociétés : « On reçoit des

conseils, mais on s'occupe de tout nous-mêmes : l'achat des ingrédients, la production des biscuits, la livraison, la gestion du stock, le marketing... »

Et cela porte ses fruits : les biscuits, salés comme sucrés, sont une réussite et se vendent comme des petits pains. Les élèves de l'école sont conquis, et les enseignants en sont les premiers fans ! Pour la vente, les jeunes profitent de toutes les occasions : marchés, centres commerciaux, petits magasins... Les commandes sont prises via Facebook, et un site internet est en finition. Mais tout ça a un prix : les élèves s'investissent sans compter, et il n'est pas toujours simple de tout concilier. « Cela nous prend beaucoup de temps, et j'avoue que ça a déjà impacté ma scolarité, constate Diego. Mais je ne le regrette pas ! Je préfère rater une interro, mais réussir une vente ou décrocher une interview ! Ce projet m'a, en plus, apporté de la confiance en moi, dans le fait d'oser lancer des projets. Cette année, je me suis donné un double challenge : réussir ma rhéto et tirer cette mini-entreprise à fond ! »

Quant à Christopher, cette expérience l'a aidé à savoir ce qu'il voulait suivre comme études : « Je veux me lancer dans l'entrepreneuriat ! Ce projet m'a aidé à identifier les options que j'apprécie vraiment. » Les élèves sont à ce point motivés qu'ils envisagent de poursuivre cette activité l'année prochaine. « Nous voulions faire de ce projet un projet viable, et aujourd'hui, il est même durable, se réjouit Diego. Cela vaut toujours la peine de se bouger... Il faut continuer à avancer, ensemble, et on pourra changer les mentalités ! » ■

1. <http://lindthout.be/>
2. www.lje.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be



Éducation et neurosciences

Une alliance au service des apprentissages ?

Guy SELDERSLAGH

Bloquez dès à présent la date dans vos agendas : la prochaine Université d'été de l'enseignement catholique se tiendra le **vendredi 23 aout** prochain à l'Aula Magna à Louvain-la-Neuve. Les mécanismes de l'apprendre, en regard des avancées des neurosciences, seront au cœur des réflexions.



En cette année 2019, le système éducatif connaît la poursuite d'une réforme systémique d'ampleur inégalée, qui vise à améliorer significativement ses performances, notamment par une importante diminution du taux de redoublement. Les mesures visent à améliorer la gouvernance des écoles, notamment grâce à la rédaction et l'évaluation régulière d'un plan de pilotage des établissements à implanter, et la mise en place d'un tronc commun pour tous les élèves jusqu'à la troisième année secondaire.

Au moment où ces avancées enthousiasmantes sont en train d'amorcer une

transformation systémique de l'enseignement en Belgique francophone, la compréhension des mécanismes de l'apprendre font l'objet d'avancées significatives de la connaissance. Les neurosciences et la psychologie cognitive font progresser la connaissance scientifique que nous avons des mécanismes neuronaux de l'apprentissage. Si ces stimulantes avancées scientifiques ouvrent de nouvelles perspectives pour les pédagogues, elles nécessitent aussi d'être contextualisées et mises en perspectives critiques et épistémologiques.

Enfin, qu'est-ce que les enseignants peuvent apprendre et faire d'utile, dans

le concret de leur classe, de ces avancées scientifiques ? En quoi les pratiques scolaires peuvent-elles évoluer au vu de ces progrès scientifiques ? ■

Nous vous présenterons le déroulement de cette journée plus en détail dans nos prochaines éditions de mai et juin. Nous vous communiquerons également les modalités d'inscription. Pour consulter les traces des précédentes Universités d'été, rendez-vous ici :

<http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Etude > Activités

PARLER amené à se développer

Brigitte GERARD

Parler Apprendre Réfléchir Lire Ensemble pour Réussir. Souvenez-vous, nous avons évoqué dans notre numéro d'avril 2018 le dispositif **PARLER**, qui était expérimenté à l'école fondamentale Notre-Dame de Namur. Un an plus tard, ce programme, qui vise la prévention des difficultés d'adaptation scolaire et de l'apprentissage de la lecture, est appelé à se développer dans les trois autres diocèses.



Photo : Laurent NICKS

« Ce projet concerne l'un des enjeux essentiels de l'enseignement fondamental : l'apprentissage du français, parlé et écrit, spécialement au cycle 5-8 ans, explique **Frédéric COCHÉ**, responsable du Service de productions pédagogiques de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC). *Il y a là des moments-clés à ne pas rater, au niveau du français oral, du vocabulaire, et ensuite de l'apprentissage de la lecture. Le problème, c'est que les enquêtes PIRLS montrent que les résultats de nos élèves ne sont pas satisfaisants à ce niveau-là.* »

Dans cette optique, la Fédération a découvert le dispositif PARLER, qui a été mis sur pied à Grenoble et dont une étude scientifique a attesté de résultats positifs. En Belgique, l'Université de Liège travaille également à ce projet,

en adaptant les outils à notre réalité, et la FédEFoC a décidé de s'associer à son expérimentation. « *Le programme se caractérise par une mise en œuvre d'entraînements spécifiques et systématiques de la 3^e maternelle à la 2^e primaire, précise **Véronique CAMBIER**, conseillère pédagogique (CP) au Service de productions pédagogiques. *Il repose essentiellement sur un enseignement explicite et systématique d'habiletés indispensables à mettre en œuvre dans l'apprentissage de la lecture, qui concernent la fluence, le décodage, la conscience phonologique, le langage parlé, mais aussi la catégorisation, avec tout ce qui a trait au lexique.* »*

Concrètement, les écoles organisent ce dispositif selon deux modèles : soit en classe, avec le titulaire, soit avec un enseignant qui aura reçu des périodes pour s'occuper de ces enfants en dehors de la

classe. « *Le principe est de toute façon de constituer des petits groupes de 5-6 élèves, homogènes en termes de besoins et de niveau, suite à un test effectué en début d'année, qui évalue la maîtrise des différentes habiletés en français* », ajoute Fr. COCHÉ. Les séances, qui durent environ 1/2h et ont lieu une ou deux fois par semaine, permettent, via diverses activités, de travailler à la fois la compréhension de la langue, la conscience phonologique (la reconnaissance des sons qui composent les mots) et le vocabulaire. Et les résultats sont encourageants. « *Les élèves les plus faibles ont plus de vocabulaire, osent plus prendre la parole, constate Fr. COCHÉ. Il y a peut-être aussi des effets moins visibles, simplement du fait que les enfants ont moins de retard et ont, dès lors, moins tendance à décrocher.* »

Témoignages

Claire WEYNANTS, institutrice maternelle à l'école Notre-Dame de Namur :
« L'année dernière, nous travaillions en dehors de la classe, mais cette année, les séances se déroulent en classe avec deux groupes d'élèves, un fort et un faible. Ce n'est pas toujours évident, puisque ce sont des classes verticales... Il faut donc mettre nos enfants de 1^{re} et 2^e maternelles en autonomie. Le souci est que les élèves du groupe faible de 3^e maternelle sont vite distraits. Je les prends, dès lors, de temps en temps à part pour pouvoir les aider à se concentrer. Nous commençons toujours les séances par une mise en condition, pour que les enfants soient bien calmes et disposés à travailler. En début d'année, ils sont toujours un peu bruyants, mais ils sont contents de venir à ces séances. Quand ils s'installent en classe pour l'activité, il y a tout de suite une ambiance d'écoute et très positive. Il faut parfois un peu tirer les plus faibles, mais les plus forts aiment beaucoup, parce qu'on leur donne des défis ! »

Stéphane GEORGES, instituteur en 1^{re} primaire :
« Sur 1 an et 4 mois, il est un peu difficile de voir les progrès de chacun, mais chez les plus faibles, on a senti qu'ils osaient de plus en plus s'exprimer devant les autres. En septembre, ils étaient assez timides, ils n'osaient pas trop parler ou poser des questions. Ici, ils se lancent de plus en plus. Au niveau de l'apprentissage de la lecture, on travaille toujours sur base des deux méthodes, la globale et la syllabique, mais grâce au programme, les enfants apprennent de plus en plus à s'écouter l'un l'autre, et leur vocabulaire s'améliore. »

Danakin, élève :
« Madame dit quelque chose, et on doit retrouver l'image. J'aime bien les séances, on fait des petits jeux pour apprendre à parler. »

Kenan, élève :
« J'apprends « La famille Argane », qui va au restaurant. Il y a des anomalies. Au lieu de l'eau sur la table, il y a du shampoing. On travaille aussi sur les devinettes. Madame nous aide à dire les mots. »

Interviews : Véronique CAMBIER

Un CP dans chaque diocèse

L'école Notre-Dame de Namur fait ici figure de pionnière en la matière, étant la première du réseau à s'être lancée dans l'expérimentation de PARLER. « Nous avons constaté des difficultés liées au langage, au vocabulaire chez les enfants de maternelle, se souvient **Thierry BERNARD**, directeur de l'établissement. Les institutrices ont relevé le même constat jusqu'en 6^e primaire, ce qui entraînait beaucoup de difficultés au niveau de la compréhension de la lecture. Une inspectrice de maternelle nous a un jour parlé de ce programme, et on s'est dit que c'était tout à fait ce qui nous convenait ! »

L'école a alors entamé un partenariat avec la FédEFoC afin de le tester, et a pu

lui consacrer deux mi-temps grâce aux heures d'encadrement différencié. Ce sont deux enseignantes en fin de carrière, qui travaillent ensemble depuis des années, qui prennent en charge ces activités. À l'heure actuelle, la Fédération accompagne deux écoles dans la mise en place de PARLER, mais elle vise davantage. « L'année scolaire prochaine, plusieurs CP vont se former aux outils et à la méthode à l'ULg, explique Fr. COCHÉ. Le but étant que l'année suivante, en septembre 2020, chaque diocèse dispose d'un CP qui soit formé et qui puisse accompagner les écoles dans le démarrage du projet. » Projet qui s'inscrit d'ailleurs très bien dans le cadre des plans de pilotage et des besoins d'un certain nombre d'écoles. ■

[ONLIT-ÉDITIONS]



Jacques RICHARD

La femme qui chante
 ONLIT-Éditions, 2019

Prisonnière du dortoir, la petite Solange attend un miracle pour la délivrer de la rigueur du pensionnat algérien. Celui-ci se produit : c'est le retour précipité au pays. Avec l'arrivée dans ce « pays miracle, pays Miracoli, pays tout mélangé salé sucré », Solange n'est pas pour autant libérée. C'est une vie de femme qui s'ouvre, admirable et brutale, marquée au fer rouge par cet adage martelé alors par les mères à leurs filles : « *La femme donne, elle se donne, l'homme prend* ».

Solange subira la morale des hommes, qui tout interdit, qui tout salit. Mais quand elle chante, contre les dents du monde, Solange enfin change de vie : le chant déborde et la déborde. Solange se libère et pourtant disparaît, dans le même mouvement.

L'auteur nous livre un portrait âpre, touché de cette poésie qu'il maîtrise à la perfection, un roman féministe qu'il dédie à ses deux filles et à ses cinq sœurs. Et à toutes les autres.

Né à Bruxelles, **Jacques RICHARD** a passé son enfance en Algérie. Il enseigne la peinture et le dessin. Il est marié à l'écrivaine Pascale TOUSSAINT. Il a publié divers poèmes, deux recueils de nouvelles et trois romans. *Petit Traitre*, finaliste du Prix Rossel 2012, a obtenu le Prix Franz de Wever de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Son roman *Le Carré des Allemands* a été réédité en 2017 chez ONLIT-Éditions.

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, **avant le 21 mai**, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants des mois de février sont : Olivier DE-COSTER, Cécile LEBLANC, Cécile OLIVIER, Catherine SAUDMONT et Anne-Cécile SCHUMACHER

CONFLITS ET MIGRATIONS MON ÉCOLE S'INVESTIT !

Vous souhaitez accompagner vos élèves dans la mise en place d'un projet concret de sensibilisation et de mobilisation ? Vous souhaitez créer un projet d'éducation à la citoyenneté qui rayonnera au sein de votre établissement scolaire ?



Caritas International et la Commission Justice & Paix proposent un accompagnement sur mesure aux écoles secondaires désireuses de développer un projet d'école sur la thématique

« Causes des conflits et migrations ». Le projet se base sur l'une de ces thématiques d'expertise :

- **l'exploitation des ressources naturelles** comme cause d'émergence de conflits et de mouvements de population, ainsi que les causes des conflits et des migrations en général ;
- **migrations** : chiffres et histoires personnelles, la répartition des réfugiés dans le monde, l'accueil des réfugiés en Belgique, le parcours du demandeur d'asile en Belgique, l'intégration des réfugiés et le vivre-ensemble ;
- **les enjeux humains des conflits armés**, le Droit international humanitaire comme garant de la protection de la dignité humaine en temps de guerre.

Plus d'informations sur www.caritasinternational.be/fr/projects/education/projet-developpez-votre-projet-decole-avec-notre-soutien/

ou en prenant contact avec Anne THEISEN :

a.theisen@caritasint.be – tél. 02 229 36 21 ou 0493 47 47 04

PÉNURIE DE CAMPS D'ÉTÉ : APPEL À SOLIDARITÉ



Aujourd'hui, les cinq mouvements de jeunesse reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont inquiets face à l'extension de la peste porcine dans les Ardennes. Suite à l'arrêté de police du Gouverneur de la Province du Luxembourg du 16 janvier 2019, ainsi que l'arrêté ministériel du 21 septembre 2018 interdisant temporairement la circulation en forêt, un nombre important d'endroits de camps sont déclarés inutilisables pour ces groupes. Actuellement, cela concerne plus de 100 camps, soit 3000 jeunes.

Pour pallier la pénurie actuelle de lieux de camps de qualité, les mouvements de jeunesse comptent sur votre solidarité et ont mis sur pied une plateforme sur laquelle il est possible d'y inscrire des lieux et des dates disponibles.

Plus d'informations sur :

<https://lesscouts.be> – <https://partage.lesscouts.be/fr/soscamps/>

Adresse de contact : info@atoutscamps.be

PASTORALE SCOLAIRE QUATRIÈME !

Voici déjà la 4^e et dernière affiche de pastorale de l'année, qui arrive ces jours-ci dans les écoles. À l'instar de ce qui se passe dans d'autres secteurs professionnels, celui dans lequel évoluent les professeurs, les directeurs et les conseillers pédagogiques leur rappelle de façon plus récurrente le « référentiel de compétences » qui est censé déterminer, cadrer et définir leur fonction.

Il faut être à la hauteur. Cette injonction peut être une source de stress, voire de découragement ou d'abandon. Il suffit de se rappeler la proportion de jeunes enseignants qui renoncent au métier, ou les postes de direction difficiles à pourvoir. Les élèves aussi doivent acquérir les compétences nécessaires pour obtenir la certification qui valide leur parcours. Certains d'entre eux se découragent et parfois décrochent.

C'est la confiance qui se consolide au fil des réussites engrangées et les défis qu'il faut oser relever qui permettent d'aller de l'avant. Il ne s'agit pas de se présenter comme un gagnant ou un perdant, mais plutôt d'être soi-même et de se regarder avec lucidité et bienveillance comme une personne qui a en elle des ressources insoupçonnées.

Les pistes d'animation sont disponibles sur : <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire

Le blog www.partaffiche.be est à votre disposition pour faire circuler des idées et des productions autour de ces affiches entre établissements.



AGISSONS ENSEMBLE POUR QU'UN ÉLÈVE SOIT ÉGAL À UN AUTRE ÉLÈVE !



VOUS NE COMPRENEZ PAS

pourquoi l'école de votre enfant doit se débrouiller **avec 50% de moyens en moins** qu'une école du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement.

SIGNEZ NOTRE PÉTITION

sur www.uneleve.be et partagez sur vos réseaux sociaux et par mail à vos élus !



L'humeur de...

Giuseppina MINISTRU

Dire stop à la pression parentale

Il y a encore peu de temps, j'étais animatrice de colo à la maison : jeux de société pour tout-petits, ateliers peinture/coloriage/lecture/pâte à modeler, cours de chant ou de danse... Tout y passait.

Avec le recul, je me suis aperçue que je n'éprouvais pas toujours de plaisir à jouer les monitrices du dimanche (*notamment quand on n'est pas dimanche, et que vous avez bossé toute la journée*) et, forcément, ma fille ne s'amusait pas beaucoup plus. Imposer n'est pas jouer, surtout quand vous êtes haute comme trois pommes et que vous n'avez même pas 4 ans.

L'envie de bien faire, multiplier les activités diverses et variées, rentabiliser au maximum le temps, de peur qu'elle s'ennuie, culpabiliser régulièrement, craindre le regard des autres, attendre des résultats remarquables, se sentir souvent oppressé(e), parfois même oppressant(e)...

Cette liste non exhaustive fait peut-être écho en vous. Elle représente, à mes yeux en tout cas, le résultat de l'addition des conditions parentales contemporaines. J'enfonce probablement une porte ouverte, mais il me semble que ces comportements que l'on s'inflige et que l'on impose en retour à nos enfants sont surtout dus à l'influence que peuvent avoir certains de nos proches, la société actuelle, les réseaux sociaux... Bref, tout ce qui cherche à faire de nous des « *Wonder Mom* » ou encore des « *Super Dad* ». Des parents parfaits, en somme !

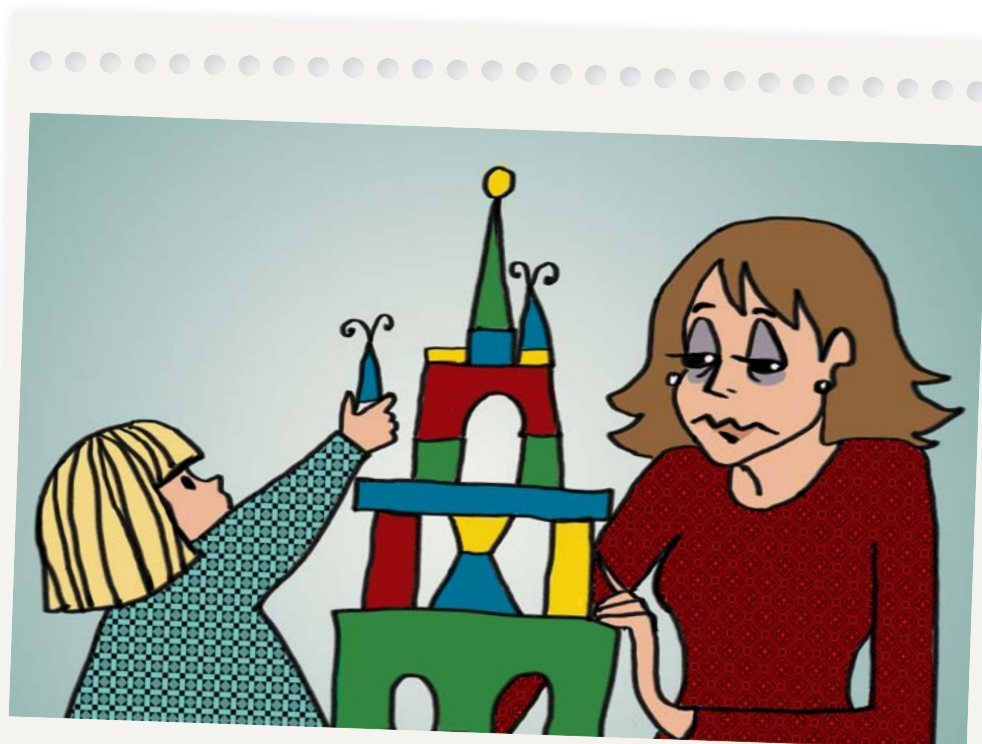


Illustration : Anne HOOGSTOEL

Bien qu'invisible, cette pression est pesante. Invisible, mais bien collante. Invisible, et pourtant si présente depuis que vous êtes parent à votre tour. On décide malgré nous de la laisser guider nos vies, et la vilaine déteint forcément sur nos bambins à qui nous proposons stages sportifs, scientifiques, artistiques... avec la volonté, mais surtout la conviction de bien faire et de leur offrir le meilleur, sans réellement se demander si l'enfant a vraiment apprécié l'activité.

Et si la solution était ailleurs ? Et si nous décidions de prendre un peu de hauteur, sans pour autant se sentir parent indigne

ou démissionnaire ? Que faire pour bien faire ? Je n'ai malheureusement pas encore mis la main sur une recette miracle, ni même sur une quelconque réponse à cette question. Peut-être qu'il suffirait simplement de lâcher prise sur nos angoisses (même justifiées), de refuser l'injonction d'être un père ou une mère parfait(e) et d'apprendre à s'écouter et à écouter. Cerner les talents de nos enfants, mais surtout leurs désirs (souvent beaucoup moins exigeants qu'on ne l'imagine). Laissons-les respirer, allons même jusqu'à les laisser s'ennuyer (parfois), ça pourrait développer leur créativité, paraît-il. ■